

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « I. REFLEX » en abrégé « IRX »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN / BINGERVILLE-
CITE DU BONHEUR, Lot 11, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « I. REFLEX » en abrégé « IRX »

Objet : • L'acquisition, l'administration direct ou par personne interposée ; l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties ; la gérance et l'échange de tous terrains et immeubles en Côte d'Ivoire et à l'étranger.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN / BINGERVILLE-
CITE DU BONHEUR, Lot 11, Ilot 06

Dirigeant(s) M SOUMAHORO SINDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03996 du 13/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28015/GTCA/RC/2023 du 13/06/2023

